

Image not found or type unknown



## Dénonciation contrat location copieur

Par **PierreD**, le **17/10/2009** à **10:46**

Bonjour, rnJ'ai souscrit le 15 octobre et pour le compte de la société dont je suis le directeur délégué, un contrat de location d'une durée de 63 mois pour un copieur Xerox, sans option d'achat. Seulement, je me suis rendu compte le lendemain que certains paramètres avaient mal été évalués ds la négociation tarifaire. Je souhaite donc me rétracter pour renégocier cela. Est-ce possible par LRAR et à quelles conditions ? rnrnMerci de votre réponse